



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Mandature 2022-2026

DÉLIBÉRATION N° 2022/13

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE
DU MERCREDI 25 MAI 2022**

AUTORISATION DE REPORT D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2022

(Sous la Présidence de M. Pascal GAUTHERON)

L'an deux mille vingt deux, le 25 mai, s'est tenue, la deuxième Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, pour la mandature 2022/2026, sous la Présidence de Pascal GAUTHERON, en présence de Madame Anne COSTE DE CHAMPERON, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales de Bourgogne Franche-Comté, représentant Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Métropole de Bourgogne = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 30
- Quorum = 26 - Le quorum était atteint.
- Majorité absolue des votants = 16

Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :

- Pascal GAUTHERON, Président – Francis PENNEQUIN, Vice-Président – Mansour ZOBEBI, Vice-Président – Bruno DORMOY, Trésorier – Vera BAEKE, Trésorière Adjointe – Stéphanie BOMPAS, Secrétaire – Philippe ROUBALLAY, Président de la Délégation de Saône-et-Loire et membre du Bureau – Thérèse PISTOIA, membre du Bureau – Emmanuel AMPAUD, membre du Bureau.
- Thierry BEZEUX – Sandrine BRATIGNY – Chantal CLERC – Pascal DENIS – Anne-Lise FRESARD – Pascal GIRARDOT – Charlène GORZEGNO BAGOT – Patrick GRANDAY – Youcef HAMOUDI – Nathalie HOEL – Vanessa LE MESNIL – Vincent LONGUEVILLE – Emilie MARTIN – Clémence MOSET – François PARRY – Benoit PHILIPPE – Denis REGNAULT – Christophe ROCARD – Karine SAVINA – Claire TELHA – Alain THOUVENOT.

Membres Titulaires excusés :

- Edouard CHOPLAIN, Secrétaire-Adjoint.
- Jean-Philippe ANCIAUX – Thierry ANDRE – Estelle BRUNAUD – Thierry BUATOIS – Fanny CHEVILLOT PRENEY – Bernadette DE SAINT JEAN – Marc DESARMENIEN – Davy DONATONI – Agnès HUE – Corinne JOURDAIN GROS – Céline LACOUR – Julie LORRAIN – Camille MICHELIN TOITOT – Stéphane MONTOUT – Pierre PETITJEAN – Dominique POURCELLY – Michaël RENAUD – Carole THUEL – Pauline ZACHARIE.

EXPOSÉ DES MOTIFS

INVESTISSEMENTS CONCERNES

L'ensemble des investissements à prendre en compte avaient été inscrits initialement au budget rectificatif de l'ancienne C.C.I. de Saône-et-Loire. Certains ont pu être engagés avant la fin de l'année, sans pouvoir aller à leur terme pour des raisons de calendrier, tandis que d'autres ont pris du retard et ont vu leur démarrage reporté à 2022.

Ces investissements concernent les services suivants pour les opérations et montants indiqués :

➤ **SERVICE GENERAL**

- Réhabilitation de l'hôtel consulaire de Mâcon pour un montant à reporter de 400.000 €, intégrant un supplément de 200.000 € pour faire face aux aléas et au contexte d'inflation. Le budget cumulé de ces travaux s'élève à 1.900.000 €. Ils sont intégralement autofinancés par un prélèvement sur le fonds de réserve.

➤ **Service portuaire APROPORT**

- Report des travaux de démolition de la friche MEAC qui jouxte la concession du port de Mâcon, et qui pourrait donner lieu à un bail à construire. Le budget sera ramené à 400.000 € et bénéficiera d'une subvention à hauteur de 35 % soit 140.000 €.
- Rénovation des ponts bascules routières sur les ports de Chalon et de Mâcon à raison de 96.000 € pour le 1^{er} nommé et de 73.000 € pour le 2nd non engagés en 2021.
- Les travaux du développement du port de Chalon ont débuté seulement en 2022, ce qui signifie le report en totalité du budget inscrit sur 2021 pour un investissement partiel de 700.000 € ainsi que les financements afférents par subvention et par emprunt. Le budget global s'établit à 2.000.000 €, financé par des subventions à hauteur de 70 %, soit 1.400.000 €, et par un emprunt à souscrire de 600.000 €.

➤ **Service DIVERS**

- L'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Emploi Formation à Mâcon ont débuté en fin d'année 2021 et nécessite le report de 155.000 € au budget 2022 pour un projet global de 200.000 €.

INCIDENCE SUR LE BUDGET 2022

Les opérations précitées n'ont pas d'incidence sur le résultat de fonctionnement du budget 2022 qui présente toujours un déficit de 771.000 €, et une capacité d'autofinancement positive pour 1.104.000 €. Par contre le résultat budgétaire sera impacté de - 984.000 € ce qui portera le déficit à - 2.093.000 €.

Le Fonds de Roulement prévisionnel au 31 décembre 2022 s'établit à 7.893.000 € et couvrirait 103 jours de charges.

La présente demande d'autorisation a été présentée au Bureau de la CCI Métropole de Bourgogne le 27 avril 2022, lequel a émis un avis favorable, et soumise à l'examen de la Commission des Finances le 18 mai 2022.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT l'article A712-30 du code de commerce autorisant l'augmentation de crédits selon une procédure simplifiée,

CONSIDÉRANT que les sommes inscrites constituent un décalage du programme d'investissement du budget rectificatif 2021,

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation respecte le plafond de 20 % du fonds de roulement non affecté au 31 décembre 2021 (11.706 K€),

CONSIDÉRANT que le déficit budgétaire prévisionnel entraînerait un prélèvement sur le fonds de roulement, mais que celui-ci représenterait 125 jours de charges,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Bureau en date du 27 avril 2022,

CONSIDÉRANT l'examen de la Commission des Finances en date du 18 mai 2022,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE

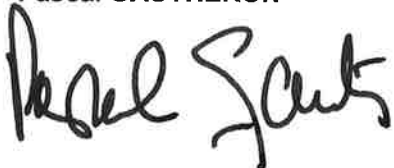
- **APPROUVE** l'autorisation de report d'investissement sur le budget 2022 selon la procédure simplifiée,
- **MANDATE** son Président pour transmettre cette demande d'autorisation de report d'investissement sur le Budget 2022 à Monsieur le Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 25 mai 2022
Pour copie conforme

Le Président,

La Secrétaire,

Pascal GAUTHERON



Stéphanie BOMPAS

